

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2024

146x24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION « POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE »

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE : 27 Parc des Amandiers
13170 LES PENNES MIRABEAU

Président : Mr Guy DELFOUR
N° de Siret : 494 995 822

dont l'objectif est l'information et la promotion à la recherche de nouveaux donateurs bénévoles a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux.

En complément, il est à préciser que l'association organise 12 collectes de sang annuelles (salle du Conseil Municipal Hôtel de Ville et salle Tino Rossi).

L'association propose aussi des interventions dans quatre établissements scolaires de la commune, pour 2024 un concours de dessins CM1/CM2 sera organisé.

Un dossier de subvention a été déposé auprès des services communaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 500 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE " d'un montant de 500 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL